

Insee Conjoncture

Limousin



N°5

Mai 2015

Bilan économique 2014 L'économie limousine continue de se dégrader

Les différentes analyses de ce bilan économique 2014 ont été rédigées par l'Insee ainsi que par les partenaires suivants : Direccte, Draaf, Dreal, Cellule Économique du Limousin BTP, les Caisses d'Allocations Familiales de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



DREAL Limousin
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
du Limousin

DRAAF Limousin
Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt du Limousin

DIRECCTE Limousin
Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi du Limousin



CELLULE ECONOMIQUE DU LIMOUSIN
Bâtiment - Travaux Publics



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s résultat non significatif
euro
M Million
Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	2
L'économie limousine continue de se dégrader	
Cadrage national	3
En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère	
Emploi salarié	4
La baisse de l'emploi se poursuit en Limousin	
Chômage et politiques d'emploi	6
Pas d'amélioration sur le marché du travail	
Démographie des entreprises	8
Pas de reprise pour la création d'entreprises en 2014	
Agriculture	10
Des prix en retrait par rapport à 2013	
Construction	12
Un contexte dégradé, des entreprises inquiètes	
Tourisme	14
Hôtels et campings : une activité en repli en 2014	
Transports	16
Une année en demi-teinte dans les transports	
Prestations sociales	18
En 2014, le nombre d'allocataires reste stable	
Définitions	20

Synthèse régionale

L'économie limousine continue de se dégrader

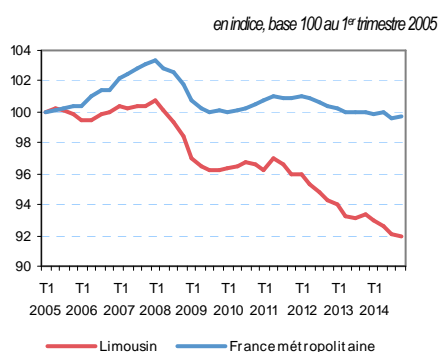
Nathalie Garrigues, Insee Limousin

Dans un contexte de ralentissement de l'économie nationale, la conjoncture limousine peine à se redresser. Les principaux indicateurs de l'économie régionale restent mal orientés.

Nouvelle dégradation de l'emploi

En 2014, l'emploi salarié limousin dans les secteurs marchands s'inscrit à la baisse pour la quatrième année consécutive : -1,5 %, soit un repli trois fois plus important qu'au niveau national (-0,5 %) (figure 1). Avec 2 100 emplois perdus en un an, l'emploi limousin se contracte plus fortement qu'en 2013 (-1,0 %). Si cette dégradation concerne les trois départements de la région, les deux tiers des emplois détruits l'ont été en Haute-Vienne. Dans ce département, les secteurs les plus affectés sont ceux des services marchands et du commerce, habituellement moteurs de l'emploi régional. En Limousin, l'ensemble des secteurs d'activité perd des effectifs ; celui de la construction, particulièrement touché, concentre un tiers des pertes.

1 Évolution de l'emploi salarié



Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emplois

Le taux de chômage et la demande d'emploi progressent

Dans ce contexte, le taux de chômage s'inscrit à la hausse dans les trois départements limousins comme en France

métropolitaine après un léger repli en 2013. Dans la région, il s'établit à 9,2 % de la population active fin 2014, soit une progression de 0,4 point en un an. Il reste cependant inférieur de 0,8 point au taux de chômage national.

La demande d'emploi continue sa progression, sur un rythme plus soutenu qu'en 2013 mais plus faiblement qu'au niveau national. Les plus de 50 ans et les demandeurs d'emploi de longue durée sont particulièrement affectés. Parallèlement, le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi se contracte de plus de 20 %, soit environ quatre fois plus fortement qu'en France métropolitaine. Néanmoins, dans la région, le recours au chômage partiel s'est réduit par rapport à 2013.

La création d'entreprises se contracte

En 2014, la création d'entreprises se replie de nouveau. Alors qu'elles progressent au niveau national, les immatriculations d'auto-entreprises fléchissent dans la région. La hausse des créations d'entreprises individuelles ne suffit pas à infléchir la tendance à la baisse de l'entreprenariat. La création d'entreprises s'oriente néanmoins à la hausse dans deux secteurs : celui des services aux particuliers et celui du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration. Ce dernier secteur est également celui qui enregistre le plus de procédures de redressement judiciaire. Pour autant, dans leur ensemble, les défaillances d'entreprises jugées au cours de l'année 2014 sont moins nombreuses qu'en 2013.

Un contexte toujours dégradé dans la construction

La conjoncture reste particulièrement préoccupante dans la construction. Les mises en chantier de logements neufs opèrent un nouveau repli, plus marqué qu'au niveau national, atteignant des niveaux les plus bas depuis plus de vingt ans. Le secteur de l'entretien et de la rénovation résiste mieux mais demeure en

recul par rapport à 2013. L'activité se contracte également de façon importante dans la construction de locaux. La situation des entreprises de bâtiment ainsi que celle des entreprises de travaux publics font l'objet d'une inquiétude grandissante.

Une conjoncture contrastée dans les transports

Dans les transports, quelques signes d'accalmie semblent apparaître. La demande d'emploi progresse encore, les effectifs salariés s'inscrivent de nouveau à la baisse et les volumes de marchandises transportés sont en repli. Cependant, la création d'entreprises enregistre une nouvelle progression, les offres d'emplois repartent à la hausse et l'intérim enregistre une nette reprise.

Les cours des principales productions agricoles limousines se replient

L'agriculture a bénéficié de conditions météorologiques favorables en 2014. Les bons niveaux de productions d'herbe et de céréales ont permis de limiter les achats d'aliments. De plus, le prix des intrants (aliments, énergie, engrais...) s'est replié. Ces éléments ne seraient cependant pas suffisants pour compenser la contraction de la valeur des principales productions agricoles dont les cours sont globalement orientés à la baisse.

Pas d'embellie dans les hôtels et campings

Dans les hôtels comme dans les campings de la région, l'activité a été moins favorable qu'au niveau national en 2014. Le repli de la clientèle d'affaires a pesé sur la fréquentation dans les hôtels qui s'inscrit une nouvelle fois à la baisse. Dans les campings, la météo maussade des mois de juillet et août a certainement contribué au raccourcissement de la durée des séjours sur emplacements nus. La fréquentation s'oriente globalement à la baisse. ■

Contexte national

En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère

Laurent Clavel, Direction des études et synthèses économiques, Insee

Légère accélération de l'activité mondiale

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

Dans les pays avancés, l'accélération de l'activité recouvre un décalage conjoncturel entre d'une part les pays anglo-saxons et d'autre part la zone euro. Ainsi, l'activité progresse à un rythme soutenu dans les premiers. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance et les hétérogénéités y restent fortes. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux *stimuli* extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

L'économie française croît faiblement

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après +0,7 % en 2013.

1 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



(1) : y compris Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

2 Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2014	
	2012	2013	2014	en milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	0,2	0,7	0,2	2 060,9	0,2
Importations	0,7	1,7	3,8	630,1	-1,2
Consommation effective des ménages, dont :	0,2	0,6	0,9	1 464,8	0,7
- dépense des ménages	-0,3	0,4	0,6	1 094,9	0,3
- dépense individualisable des administrations	1,5	1,6	1,6	546,0	0,4
Consommation collective des administrations publiques	1,4	1,9	0,8	175,9	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	0,2	-0,6	-1,2	443,1	-0,3
- entreprises non financières	-0,2	0,5	2,0	248,8	0,2
- ménages	-2,1	-1,5	-5,3	98,8	-0,3
- administrations publiques	1,8	0,1	-6,9	75,2	-0,3
Variations de stocks (contribution à la croissance)	-0,6	0,2	0,2	10,0	0,2
Exportations	2,5	1,7	2,4	593,6	0,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

La demande intérieure hors stocks est le principal contributeur à la croissance du PIB, à hauteur de +0,5 point, comme en 2013. La consommation des ménages accélère légèrement (+0,6 % après +0,4 % en 2013). La demande intérieure est également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+1,6 %, comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (-6,9 % après +0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+2,0 % après +0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (-5,3 % en 2014). Au total, l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (-1,2 %) plus fortement qu'en 2013 (-0,6 %).

En 2014, les exportations gagnent en dynamisme (+2,4 % après +1,7 % en 2013). Mais les importations accélèrent plus vivement (+3,8 %, après +1,7 %). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (-0,5 point après une contribution neutre en 2013).

Par branche, l'activité est portée par les services marchands (+0,5 % après +0,7 %), les services non marchands (+1,0 % après +1,2 %) et l'agriculture (+8,5 % après -1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (-2,1 % après +2,2 % en 2013),

en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. La construction recule fortement (-3,6 %), après une quasi-stabilisation en 2013 (+0,1 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (-0,7 % après +0,5 %).

Le pouvoir d'achat rebondit

Le pouvoir d'achat rebondit (+1,1 % après -0,1 % en 2013). En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+1,1 % après +0,7 % en 2013), alors que les prix de la consommation décélèrent de nouveau nettement (0,0 % après +0,8 % en 2013).

L'emploi total croît légèrement

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (-0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013). ■

Avertissement

Dans le cadre national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2014 / T4 2013) pour les autres évolutions du Bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadre national et le reste du Bilan économique régional.

Emploi salarié

La baisse de l'emploi se poursuit en Limousin

En 2014, l'emploi salarié dans les secteurs marchands s'oriente à la baisse en Limousin. Cette dégradation est plus conséquente en région qu'au niveau national, et concerne tous les départements limousins. L'ensemble des secteurs d'activité perd des emplois.

Caroline Geindre, Insee Limousin

En Limousin, l'emploi salarié s'inscrit à la baisse pour la quatrième année consécutive. Avec 2 100 emplois perdus en 2014, le repli est plus marqué qu'en 2013 (-1,5 % après -1,0 %). La contraction des effectifs a été continue mais a ralenti en fin d'année. Au final, depuis fin 2010, 6 900 emplois ont été supprimés dans la région.

Ainsi, en 2014, le Limousin figure au quatrième rang des régions les plus affectées par la diminution de l'emploi derrière la Franche-Comté, Champagne-Ardenne et Poitou-Charentes (*figure 1*).

En France métropolitaine, l'emploi salarié se contracte de nouveau en 2014. Après une légère baisse au premier trimestre puis une stabilisation au deuxième, l'emploi s'est fortement contracté au troisième trimestre pour être de nouveau stable en fin d'année. Au final, sur un an, la baisse de l'emploi salarié est légèrement supérieure à celle enregistrée pour l'année 2013 (-0,5 % après -0,3 %).

Un recul de l'emploi salarié dans tous les départements limousins

La Haute-Vienne perd 2,0 % de ses effectifs salariés en 2014 (*figure 2*). Ainsi, avec 1 400 emplois supprimés, soit 500 de plus qu'en 2013, la baisse de l'emploi haut-viennois s'accroît. Tous les secteurs d'activité sont impactés, et plus particulièrement les services marchands et le commerce qui concentrent plus de la moitié des pertes d'effectifs salariés.

Sur un an, l'emploi salarié baisse également en Creuse. Ce recul est légèrement plus modéré que l'année précédente (-1,9 % après -2,3 %). Ainsi,

300 emplois ont été détruits en 2014. Le recul de l'emploi salarié concerne là aussi tous les secteurs d'activité. L'industrie, la construction et l'intérim rassemblent à eux seuls les trois quarts des pertes d'emplois sur le territoire.

En Corrèze, les effectifs diminuent à un rythme moins soutenu qu'en Creuse et en Haute-Vienne (320 emplois de moins, soit -0,7 % après -0,2 % en 2013), mais plus marqué qu'au niveau national. L'emploi a fortement diminué dans la construction. Seuls les services marchands progressent légèrement, portés par le dynamisme de l'intérim sur le territoire.

La baisse des emplois concerne tous les secteurs d'activité

En 2014, la construction perd 700 emplois (-5,0 %), soit un tiers des pertes totales d'emplois en Limousin (*figures 4 et 5*). Depuis six ans, les effectifs de ce secteur ne cessent de se réduire, accusant une baisse annuelle moyenne de 3,6 % sur la période (soit plus de 3 300 emplois). Cette évolution de longue période est deux fois plus marquée en Limousin qu'au niveau national.

Dans le commerce, l'emploi s'inscrit à la baisse pour la quatrième année consécutive (-1,7 %, soit 500 emplois de moins en 2014). La dégradation est plus importante qu'en 2013 (-0,5 %). En France métropolitaine, le repli est plus modéré (-0,5 %).

L'emploi intérimaire recule de 2,3 %. Malgré les corrections appliquées afin d'atténuer les variations saisonnières, l'emploi intérimaire alterne hausses et baisses marquées au fil des trimestres. Les

effectifs régionaux peinent ainsi à retrouver le niveau atteint fin 2013. En France métropolitaine, les effectifs dans l'intérim sont stables (*figure 3*).

L'industrie subit une diminution d'effectifs de 1,2 % (soit 400 emplois), principalement dans le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac, et dans celui regroupant notamment la métallurgie, les industries du cuir, du bois et du papier. Les effectifs dans la fabrication de biens d'équipements se replient dans une moindre mesure. Seul le secteur de l'énergie, de la gestion des déchets et des activités de cokéfaction et de raffinage génère un faible nombre d'emplois industriels en 2014.

Les effectifs dans les services marchands hors intérim se replient pour la troisième année consécutive (-0,6 %, soit 310 emplois). Les pertes sont néanmoins plus modérées qu'en 2013 et en 2012. En 2014, seuls l'hébergement et la restauration résistent et créent près de 200 emplois (+2,6 %). Les autres activités s'inscrivent à la baisse. Ainsi, les emplois dans les services administratifs et de soutien reculent de 1,2 % et expliquent la moitié des baisses d'effectifs du secteur. Le recul est aussi important pour les activités financières et d'assurance et les activités d'information et de communication (-1,3 et -1,2 %). Les transports et l'entreposage sont plus faiblement impactés (-0,6 %) mais perdent près d'une centaine d'emplois de par leur poids dans l'économie régionale. ■

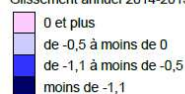
Pour en savoir plus

- Caroline Geindre, « Fin 2014, le Limousin attend toujours une embellie », *Insee Conjoncture Limousin* n° 4, avril 2015
- Olivier Frouté, Caroline Geindre, « Limousin : trente ans de mutations économiques au regard de l'emploi », *Insee Analyses Limousin* n° 13, juin 2015 (à paraître)

1 Évolution régionale de l'emploi salarié

France métropolitaine : -0,5 %

Glissement annuel 2014-2013 (en %)



©IGN-insee 2015

Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emplois

2 Emploi salarié par département et par secteur

	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Corrèze	48,6	-0,3	-5,2	-0,0	-1,2	5,3	-0,7
Creuse	15,5	-2,0	-4,2	-1,4	-0,4	-11,7	-1,9
Haute-Vienne	71,4	-1,7	-5,1	-1,7	-2,4	-5,4	-2,0
Limousin	135,5	-1,2	-5,0	-1,1	-1,7	-2,3	-1,5

Note : données CVS.

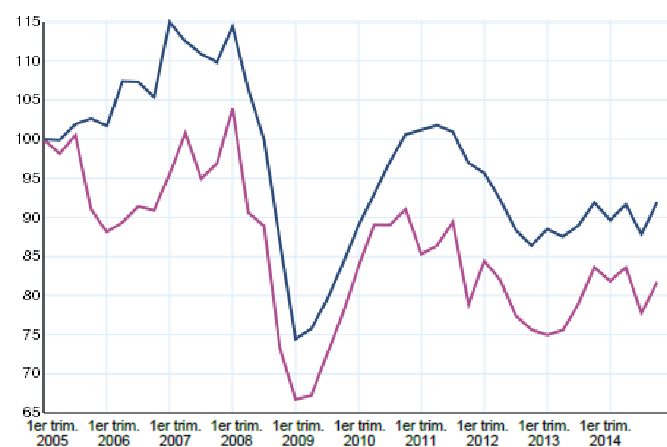
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emplois

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

■ Limousin ■ France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS.

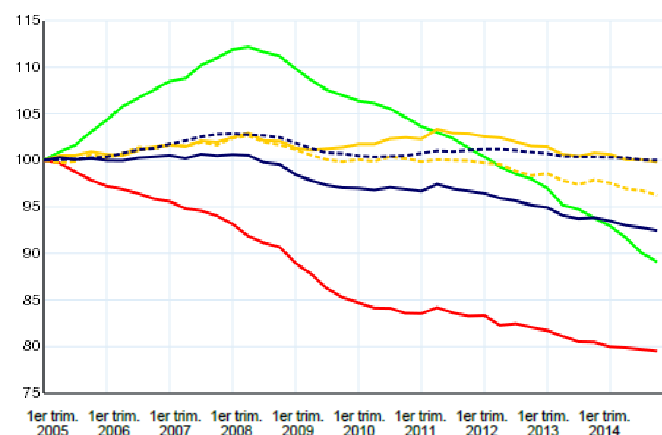
Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emplois

4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Limousin

■ Industrie
■ Construction
■ Tertiaire principalement marchand hors intérim
■ dont Commerce
■ Emploi hors intérim Limousin
■ Emploi hors intérim France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emplois

5 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2013/2008 (1)	
		Limousin	France métropolitaine	Limousin	France métropolitaine
Industrie	34,3	-1,2	-1,2	-2,4	-2,0
Industrie agro-alimentaire	5,7	-2,6	0,1	-2,4	-0,4
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	4,0	0,6	1,0	0,4	0,2
Biens d'équipement	5,4	-1,6	-1,4	-3,0	-2,8
Matériels de transport	1,8	-0,6	-2,7	1,0	-2,0
Autres branches industrielles	17,3	-1,1	-1,7	-3,0	-2,9
Construction	13,4	-5,0	-3,5	-3,3	-1,5
Tertiaire marchand	87,8	-1,1	0,1	-0,1	0,3
Commerce	29,7	-1,7	-0,5	-0,7	-0,2
Transports	14,6	-0,6	-0,5	-0,4	-0,3
Hébergement - restauration	7,4	2,7	0,8	0,3	0,9
Information - communication	2,2	-1,3	0,8	-3,0	0,3
Services financiers	5,4	-1,2	0,5	-0,6	0,2
Services immobiliers	1,6	-1,0	-0,1	-2,3	-0,5
Services aux entreprises	14,8	-1,2	0,8	0,8	0,9
Services aux ménages	6,8	-1,7	0,8	1,4	0,7
Intérim	5,3	-2,3	0,1	2,7	1,1
Total	135,5	-1,5	-0,5	-1,0	-0,4

Note : données CVS.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emplois

Chômage

Pas d'amélioration sur le marché du travail

En 2014, la situation sur le marché du travail reste dégradée. Le taux de chômage et la demande d'emploi continuent de progresser en Limousin. Les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée restent les plus durement touchés. Néanmoins, les entreprises de la région ont moins recouru au chômage partiel. Parallèlement, le volume des emplois aidés s'est réduit.

Caroline Geindre, Insee Limousin ; Laurent Bergougnoux, Richard Bousrez, Direccte Limousin

Le taux de chômage progresse

En 2014, le taux de chômage s'inscrit à la hausse en Limousin comme en France métropolitaine alors qu'il s'était légèrement replié en 2013 (*figures 1 et 2*). Dans la région, le taux de chômage se stabilise au premier semestre 2014 pour fortement progresser au deuxième semestre. Au final, il augmente de 0,4 point sur un an, pour atteindre 9,2 % de la population active fin 2014. Le taux de chômage national s'établit à 10,0 %, restant ainsi supérieur de 0,8 point au niveau régional.

Le taux de chômage progresse dans les trois départements limousins en 2014 mais les niveaux atteints restent en deçà du taux de chômage national. En Haute-Vienne, le taux de chômage augmente de 0,5 point et s'établit à 9,8 % fin 2014, soit le taux le plus élevé des trois départements limousins. Le taux de chômage en Creuse s'inscrit aussi à la hausse, mais plus modérément (+ 0,2 point), et atteint 9,7 % fin 2014. Le taux de chômage corrézien augmente de 0,4 point et s'élève à 8,1 % de la population active. Il reste néanmoins, comme en 2013, parmi les taux les plus faibles de France métropolitaine.

L'augmentation de la demande d'emploi se poursuit

Au 31 décembre 2014, le Limousin compte près de 53 500 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C, chiffre le plus élevé jamais atteint (*figure 3*). Par rapport à fin 2013, leur nombre progresse ainsi de 5,8 %, une évolution plus faible qu'en France métropolitaine (+ 6,4 %). Parmi eux, 34 000 n'ont eu aucune activité au cours du mois de décembre 2014. Sur un an, le nombre de ces demandeurs d'emploi

de catégorie A enregistre une hausse de 5,2 %, proche du niveau national (+ 5,4 %). L'augmentation de la demande d'emploi concerne les trois départements de la région mais elle est moins marquée en Creuse : elle y est notamment deux fois moins élevée qu'en Corrèze et Haute-Vienne pour les catégories A, B et C.

Dans la région, si hommes et femmes sont concernés par la progression de la demande d'emploi de façon assez similaire, des disparités apparaissent selon l'âge. En effet, les plus de 50 ans sont particulièrement touchés avec des hausses de 10,6 % pour les catégories A, B et C et 11,8 % pour la seule catégorie A. À l'opposé, chez les moins de 25 ans, la demande d'emploi ne progresse que de 0,3 % pour les catégories A, B et C et elle se replie de 1,4 % pour les jeunes n'ayant eu aucune activité professionnelle.

En revanche, la croissance du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée se poursuit à un rythme soutenu. Par rapport à fin 2013, ils sont 9,3 % de plus en catégories A, B et C à rechercher un emploi depuis plus d'un an. Cette évolution est proche de celle constatée au niveau national (+ 9,4 %). Elle est cependant plus contenue en Creuse (+ 4,8 %). Elle est proche de la moyenne en Corrèze (+ 8,6 %) et élevée en Haute-Vienne (+ 11,3 %). Au final, 46,3 % des personnes inscrites à Pôle emploi fin 2014 sont en recherche d'emploi depuis plus d'un an, soit près de cinq points de plus qu'en France métropolitaine.

Un recours au chômage partiel en repli

Le recours au chômage partiel est en recul important par rapport à 2013, tant en

Limousin qu'en métropole (*figure 4*). En cumul annuel, le volume d'heures d'activité partielle consommées par les établissements se contracte de 32 % dans la région et de 22 % au niveau national. Par ailleurs, la demande des établissements a régressé tout au long de l'année, laissant entrevoir un début d'année 2015 moins difficile.

Des mesures d'aide à l'emploi moins nombreuses

En 2014, le volume des emplois aidés en Limousin se replie (*figure 5*). Les emplois aidés dans le secteur marchand progressent en 2014 : la baisse du nombre d'entrées en CUI-CIE est nettement compensée par la hausse du nombre d'emplois d'avenir. En revanche, le nombre d'emplois aidés se contracte fortement dans le secteur non marchand sous l'effet conjugué de la baisse du nombre d'emplois d'avenir et des entrées en CUI-CAE. Ces derniers types de contrats bénéficient à un ensemble large de publics, au premier rang desquels les demandeurs d'emplois tout en étant fortement ciblés sur les personnes de faible niveau de formation initiale, les seniors, les jeunes et les travailleurs handicapés. Au final, les emplois aidés restent majoritairement le fait du secteur non marchand : près de sept emplois aidés sur dix. ■

1 Taux de chômage

en % de la population active

	2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4 (p)	Évolution 2014T4/2013T4
Corrèze	7,7	7,8	7,8	8,0	8,1	0,4
Creuse	9,5	9,5	9,4	9,7	9,7	0,2
Haute-Vienne	9,3	9,4	9,4	9,7	9,8	0,5
Limousin	8,8	8,9	8,8	9,1	9,2	0,4
France métropolitaine	9,6	9,7	9,7	9,9	10,0	0,4

Note : données CVS.

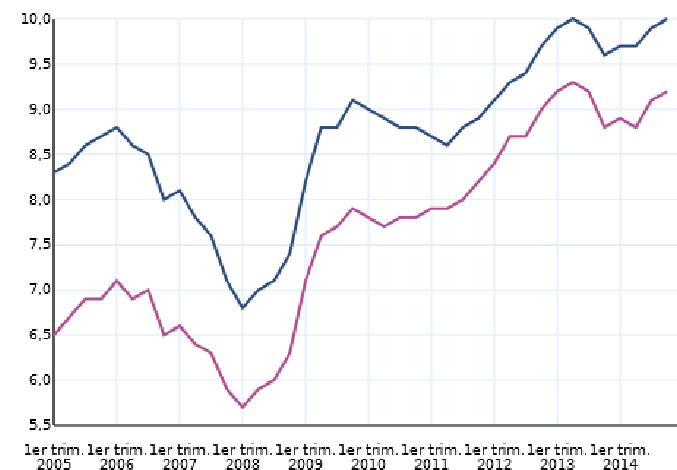
p : données provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Limousin — France métropolitaine

en % de la population active



Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014 (en milliers)		Évolution 2014/2013 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	26,1	18,2	6,1	5,8
Femmes	27,4	15,8	5,5	4,5
Moins de 25 ans	8,7	5,6	0,3	-1,4
25 à 49 ans	32,0	19,8	5,5	4,5
50 ans ou plus	12,8	8,6	10,6	11,8
Inscrits depuis un an ou plus	24,8	nd	9,3	nd
Limousin	53,5	34,0	5,8	5,2
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	6,4	5,4

nd : donnée non disponible.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014.

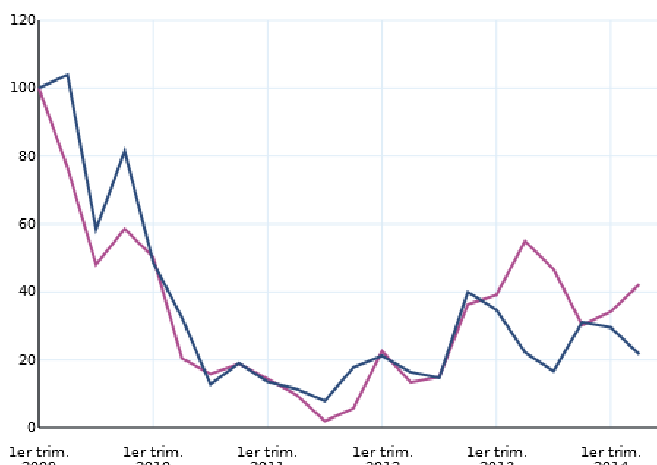
Note : données brutes.

Source : Pôle emploi ; DARES

4 Heures consommées d'activité partielle

— Limousin — France métropolitaine

en indice base 100 au 2009 T1



Note : données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée).

Source : DARES-DGEFP, extraction Sinapse

5 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2013	2014 (p)	Évolution 2014/2013 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	1 971	2 518	27,8
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion :			
contrat initiative emploi (CUI-CIE)	365	318	-12,9
Emplois d'avenir	95	284	198,9
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion :			
contrat accompagnement à l'emploi (CUI-CAE)	4 805	2 943	-38,8
Emplois d'avenir	1 000	991	-0,9
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	1 796	1 477	-17,8

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : les contrats aidés CUI-CAE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

Note : extraction en avril 2015.

Source : DARES

Démographie des entreprises

Pas de reprise pour la création d'entreprises en 2014

En Limousin, la création d'entreprises se replie de nouveau en 2014. La progression des immatriculations d'entreprises individuelles ne compense pas le recul des créations d'auto-entreprises. Deux secteurs s'orientent néanmoins à la hausse : les services aux particuliers et celui du commerce, des transports, de l'hébergement-restauration. Par ailleurs, les défaillances jugées au cours de l'année 2014 sont moins nombreuses qu'en 2013.

Caroline Geindre, Insee Limousin

En 2014, 4 352 nouvelles entreprises ont été enregistrées en Limousin, soit une quarantaine de moins qu'en 2013. La création d'entreprises se replie pour la deuxième année consécutive (-1,0 %), contrairement au niveau national où elle repart à la hausse (+2,6 %).

Plus de créations d'entreprises individuelles

La création d'entreprises individuelles continue d'augmenter, et de façon deux fois plus importante qu'en 2013. Sa part dans le total des créations atteint 24 % (figure 1).

En revanche, les créations sous le régime d'auto-entrepreneurs se contractent. Leur nombre est le plus faible depuis la création de ce statut en 2009. Néanmoins, les auto-entreprises rassemblent encore plus de la moitié des créations en Limousin comme en France métropolitaine.

Après un léger recul en 2013, le nombre de nouvelles sociétés se stabilise : 1 035 entités ont été créées sous ce statut.

Au niveau national, les créations de sociétés et d'auto-entreprises progressent, alors que les entreprises individuelles affichent un léger recul après une année 2013 particulièrement dynamique.

Un repli de la création d'entreprises porté par la seule Haute-Vienne

La Haute-Vienne porte à elle seule le repli de la création en Limousin. Dans ce département (figure 3), les immatriculations d'entreprises individuelles repartent à la hausse mais ce regain n'est pas suffisant pour compenser le recul de la création de sociétés et d'auto-entreprises.

En Corrèze, la création d'entreprises progresse modérément malgré la forte

contraction des immatriculations d'auto-entreprises pour la deuxième année consécutive. Les créations d'entreprises individuelles restent dynamiques et celles de sociétés repartent à la hausse.

En Creuse, la situation s'améliore légèrement après une année 2013 de repli marqué, tous statuts confondus. Les créations de sociétés et d'auto-entreprises se redressent. Seules les immatriculations d'entreprises individuelles diminuent, mais moins fortement qu'en 2013.

Progression de la création dans les services aux particuliers

En 2014, 30 % des nouvelles entreprises limousines appartiennent au secteur du commerce, transport, hébergement et restauration. Au niveau national, les créateurs d'entreprises privilégient les services aux entreprises (un tiers des créations).

En France métropolitaine, la création d'entreprises progresse dans tous les secteurs à l'exception de la construction. En Limousin, les services aux particuliers sont les plus dynamiques (figure 2) : les créations ont progressé quel que soit le statut. Le secteur rassemblant le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration s'inscrit également à la hausse, porté par l'augmentation des seules créations de sociétés.

À l'inverse, la création d'entreprises se contracte de façon marquée dans la construction (-15 %) en raison, comme en 2013, de la forte baisse des créations d'auto-entreprises. Le repli est plus contenu pour les sociétés et les demandes d'immatriculations d'entreprises individuelles résistent.

L'industrie est aussi affectée, mais plus modérément (-3 %). Le dynamisme des immatriculations d'entreprises individuel-

les industrielles ne compense pas les baisses d'immatriculations de sociétés et d'auto-entreprises.

La contraction dans les services aux entreprises s'atténue (-1 % après -5 % en 2013), grâce à l'augmentation des demandes d'enregistrements d'auto-entreprises et d'entreprises individuelles.

La baisse des défaillances d'entreprises se poursuit

En 2014, les tribunaux du Limousin ont prononcé 672 procédures de redressement judiciaire. Ainsi, comme au niveau national, les défaillances d'entreprises enregistrent une très légère baisse (678 procédures en Limousin pour l'année 2013).

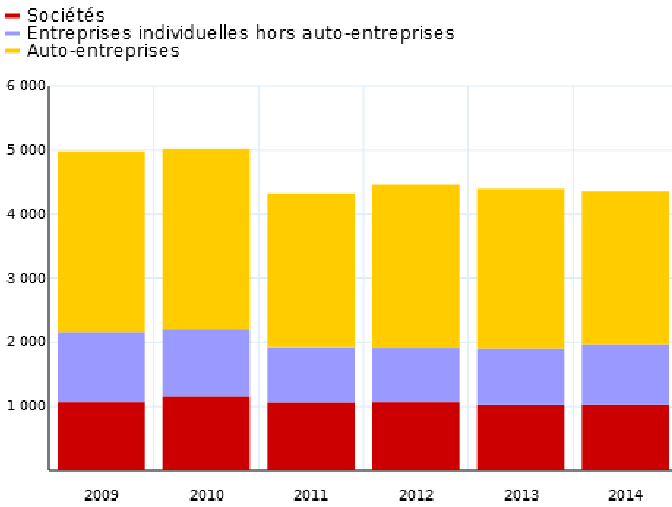
Près de la moitié des entreprises concernées relève du secteur du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration : les défaillances y ont progressé le plus fortement (figure 4). La hausse est plus modérée dans la construction mais ce secteur rassemble encore deux entreprises défaillantes sur dix. Les services aux particuliers sont également impactés (+2 %). À l'inverse, les défaillances ont été moins nombreuses dans l'agriculture, l'industrie et les services aux entreprises.

Comme pour les créations d'entreprises, des disparités géographiques apparaissent (figure 5) : alors que le nombre de défaillances reste stable en Creuse, il augmente modérément en Corrèze (+4 %) et se replie en Haute-Vienne (-4 %). ■

Pour en savoir plus

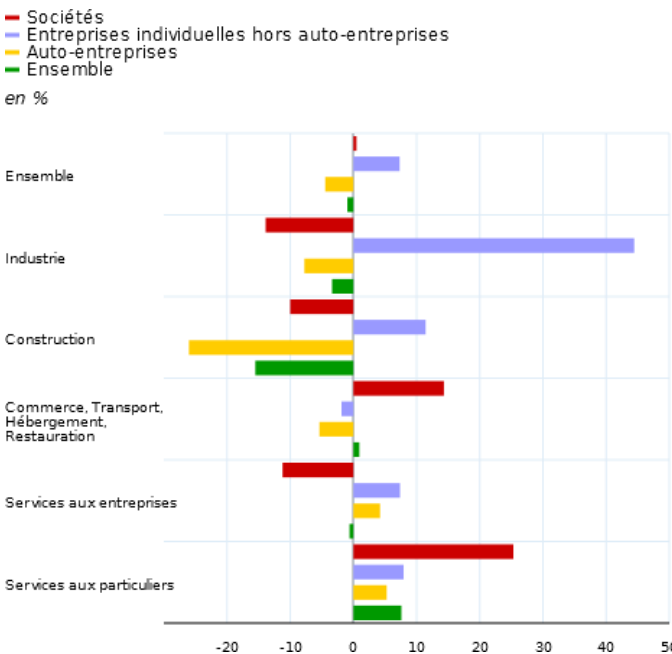
- André Pagès, « Trois ans plus tard, des entreprises en moins, des emplois en plus », *Insee Analyses Limousin* n° 10, mai 2015
- Anne-Lise Duplessy, Charles Raffin, « Plus du quart des emplois se renouvellent chaque année », *Insee Analyses Limousin* n° 11, mai 2015

1 Créations d'entreprises dans la région Limousin



Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

2 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Limousin



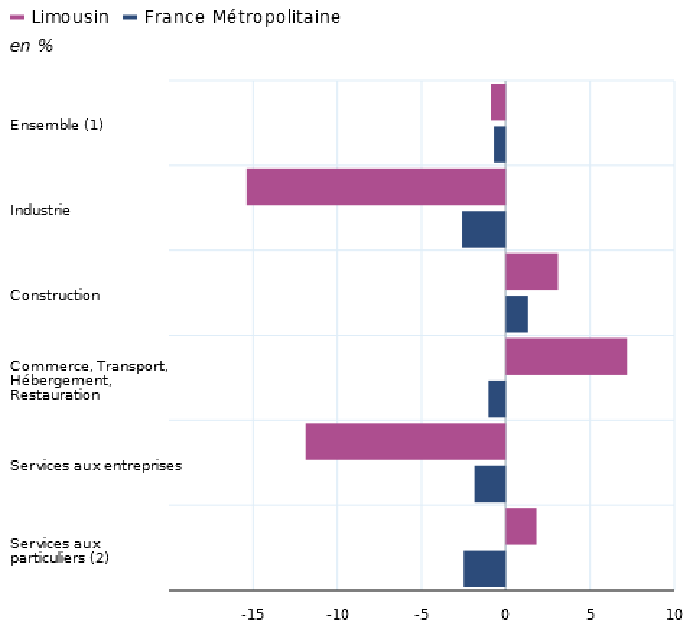
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

3 Créations d'entreprises par département

	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013
Corrèze	7,1	13,6	-10,1	1 438	0,6
Creuse	0,9	-2,5	1,7	640	0,8
Haute-Vienne	-3,2	3,2	-3,5	2 274	-2,4
Limousin	0,5	7,3	-4,5	4 352	-1,0
France métropolitaine	4,4	-2,9	3,5	534 454	2,6

Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2013 et 2014 dans la région Limousin



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15)

5 Défaillances d'entreprises par département

	Défaillances 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (%)
Corrèze	224	4,2
Creuse	89	0,0
Haute-Vienne	359	-4,0
Limousin	672	-0,9
France métropolitaine	60 548	-0,7

Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/12/15)

Agriculture

Des prix en retrait par rapport à 2013

Malgré une offre contenue, les cours des principales productions agricoles limousines ont été globalement orientés à la baisse en 2014, après une année de prix relativement élevés en 2013. Les conditions météorologiques ont été favorables aux productions d'herbe et de céréales, permettant de limiter les achats d'aliments. Les prix des intrants (aliments, énergie, engrais...) reculent en 2014. Cette baisse ne serait cependant pas suffisante pour compenser celle de la valeur de la production.

Catherine Lavaud, Draaf Limousin

Le climat de 2014 a été favorable à la production d'herbe et de céréales en Limousin (*figure 1*). Un hiver doux et pluvieux puis un printemps chaud et sec ont favorisé une mise précoce des animaux à la pâture. L'été humide, l'automne doux et ensoleillé ont profité à la pousse de l'herbe et des céréales. Le maïs en particulier a enregistré des niveaux de rendement exceptionnels. Ces conditions climatiques ont permis le maintien des animaux au pâturage jusqu'au début de l'hiver. La production globale de fourrages (essentiellement de l'herbe et du maïs fourrage) est estimée en hausse de 12 % par rapport à 2013 en Limousin. Celle de céréales augmenterait de 22 %, résultat d'une progression de 3 % des surfaces et d'une nette amélioration des rendements. Au final, les achats d'aliments concentrés ont pu être limités, allégeant un peu la charge d'alimentation pour les éleveurs.

La récolte de pommes de 2014 est en léger recul par rapport à 2013 mais présente une qualité supérieure. Les prix sont cependant en retrait. Les récoltes abondantes dans les principaux pays producteurs européens tirent les cours vers le bas. L'embargo russe sur les produits agroalimentaires européens survenu en août 2014 a également perturbé l'équilibre des échanges de pommes de l'Union européenne, la Russie étant un gros importateur.

Viande bovine : une offre faible avec des prix moins attractifs

La production de bovins finis diminue de 3 % en Limousin en 2014. Une hausse est pourtant observée au niveau national, mais elle est surtout imputable à un afflux de vaches laitières dans les abattoirs en fin d'année, en lien avec la baisse du prix du

lait. Dans la région, 92 % des bovins finis produits en Limousin sont de race à viande. Dans un contexte de réforme de la politique agricole européenne et notamment de la prime à la vache allaitante, les éleveurs ont préféré consolider leurs cheptels reproducteurs et moins abattre, d'autant plus que les cours étaient, à partir du second semestre 2014, moins attractifs qu'en 2013. Fin 2014, les cours des vaches limousines, des génisses et des veaux de boucherie sont en euros courants équivalents à ceux de l'an dernier, ceux des jeunes bovins de boucherie sont inférieurs de 5 %, ceux des vaches laitières de 10 % (*figure 2*).

Broutards : demande peu dynamique des engraisseurs italiens

Les exportations de broutards reculent par rapport à 2013 : -4 % en Limousin et -2 % au niveau national. Les ventes vers l'Italie, principale destination, se contractent d'année en année sous les effets conjugués d'une baisse de la demande italienne et de la concurrence croissante d'autres pays. L'engorgement du marché s'est traduit par une baisse sensible des cotations des broutards au début de l'été (*figure 3*). La progression des exports vers des pays du pourtour méditerranéen a permis de stabiliser les cours en fin d'année.

Après deux années de baisse, la production de lait de vache progresse de 4 % en Limousin en 2014. Jusqu'en septembre, le niveau élevé du prix du lait et la bonne disponibilité en fourrages soutenaient la production laitière. Mais le contexte commercial s'est durci en fin d'année, avec une baisse de 11 % du prix moyen entre septembre et décembre.

La production ovine continue son repli : le nombre d'agneaux produits a diminué de 9 % en Limousin en 2014. Le cheptel reproducteur présent dans les élevages en fin d'année est cependant stable par rapport à fin 2013. La cotation de l'agneau était supérieure à celle de l'an dernier jusqu'en juillet, elle passe en dessous ou à des niveaux équivalents ensuite (*figure 4*).

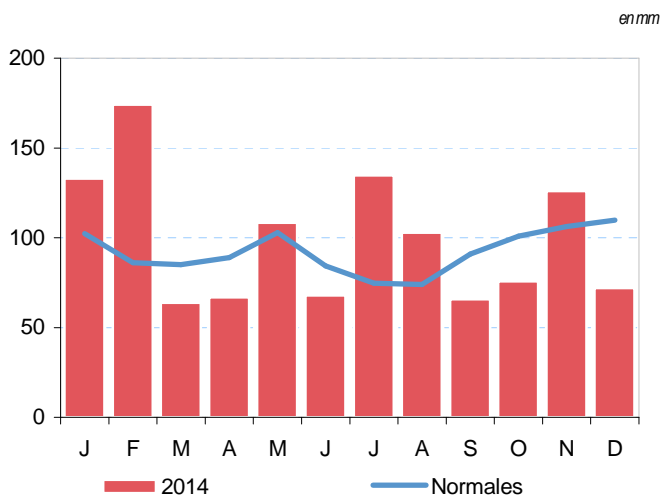
Une baisse des prix des intrants pas forcément suffisante

Les prix d'achat des principaux intrants des exploitations limousines ont été orientés à la baisse en 2014 (*figure 5*). En moyenne annuelle, le prix de l'énergie et des lubrifiants a diminué de 4 %, celui des engrais de 5 %, celui des aliments de 6 %. Les aliments représentent le premier poste de dépenses des éleveurs. Les prix des aliments répercutent les évolutions des cours des matières premières mais de façon différée et atténuée. Selon une étude Agreste, la baisse du coût de l'aliment en 2014 serait toutefois insuffisante pour compenser à elle seule celle du prix des bovins de boucherie. La diminution des quantités achetées et la baisse du prix des autres charges sont des éléments supplémentaires de maîtrise des charges. Cependant, les revenus pourraient être pénalisés par la réduction de la production en volume et en valeur, et par une baisse des subventions perçues : l'année 2014 est une année de transition, les mesures de la nouvelle PAC globalement favorables aux éleveurs limousins ne seront progressivement en place qu'à partir de 2015. ■

Pour en savoir plus

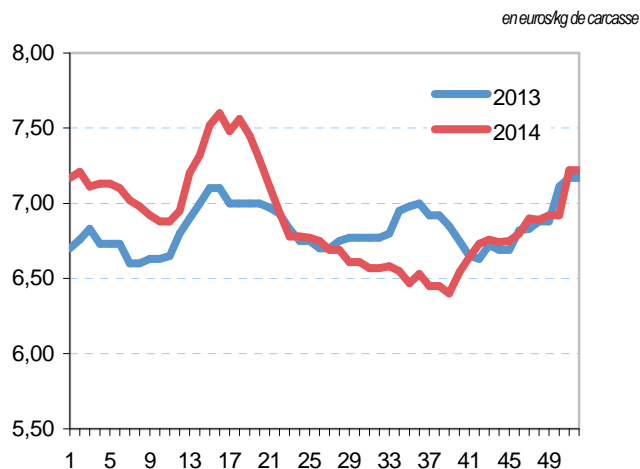
- Agreste, Conjoncture Moyens de production, Synthèses n° 2015/261, Agreste, mars 2015
- Toute la conjoncture agricole nationale : www.agreste.agriculture.gouv.fr
- Chaque mois, la conjoncture agricole régionale : <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/La-conjoncture-mensuelle-agricole>

1 Pluviométries



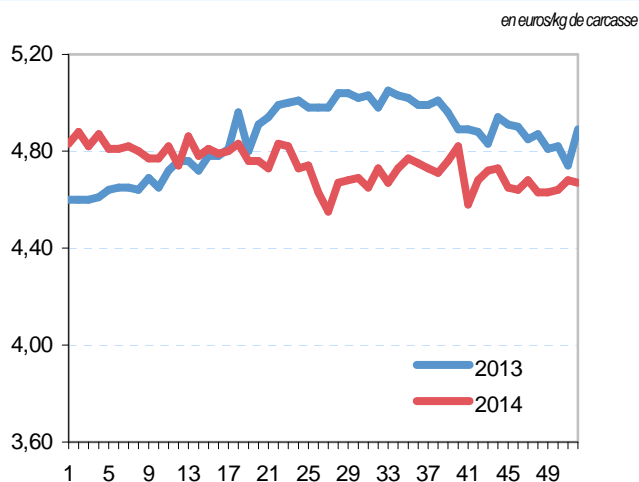
Source : Météo France - moyenne Limousin

4 Cotation des agneaux 16-19 kg ciré U *



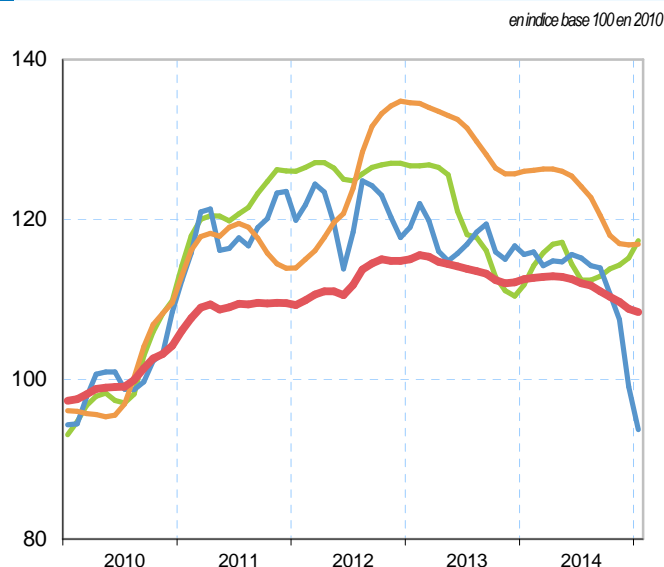
* U : catégorie dans la nomenclature de conformation EUROP
Source : Commissions régionales de cotations hebdomadaires

2 Cotation des vaches limousines U – * (<10 ans, >350 kg)

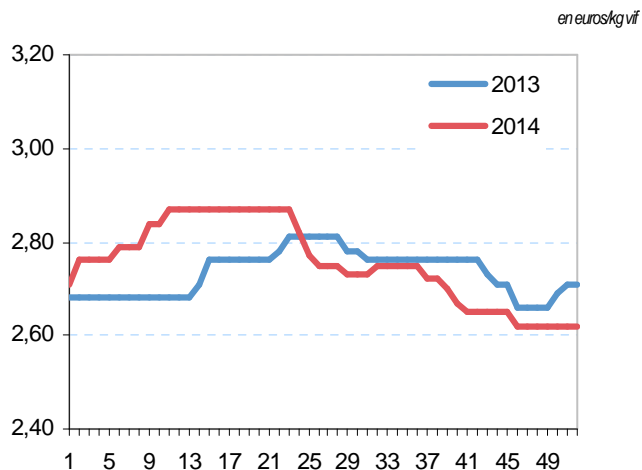


* U – : catégorie dans la nomenclature de conformation EUROP
Source : Commissions régionales de cotations hebdomadaires

5 Prix d'achat des moyens de production agricole en Limousin



3 Cotation des broutards limousins 6-12 mois (300 kg) U *



* U : catégorie dans la nomenclature de conformation EUROP
Source : Commissions régionales de cotations hebdomadaires

— Engrais et amendements — Énergie et lubrifiants
— Aliments des animaux — Indice général

Source : Agreste - Ipampa régional

Construction

Un contexte dégradé, des entreprises inquiètes

La crise du logement neuf se poursuit en 2014. Cette année encore, le nombre de mises en chantier est au plus bas depuis plus de deux décennies. Le nombre d'autorisations passe pour la première fois sous la barre des 2 000 logements en Limousin. La situation des entreprises du bâtiment ainsi que celles des travaux publics est de plus en plus inquiétante. La crise observée depuis 2008 se traduit, année après année, par des pertes d'emploi.

William CHATEAUVIEUX, Dreal Limousin ; Mathieu JAMMOT, Cellule Économique du Limousin BTP

Pas de reprise des chantiers de logements

En 2014, avec près de 2 100 constructions neuves de logements, le secteur se replie fortement en Limousin (-28 % par rapport à 2013) et de façon plus marquée qu'au niveau national (-11 %) (*figure 1*). Des trois départements limousins, la Corrèze est la plus affectée (-33 %), devant la Haute-Vienne (-27,5 %) et la Creuse (-13 %). Au final, la Haute-Vienne a comptabilisé 48 % des mises en chantier de logements, la Corrèze 37 % et la Creuse 15 %.

Près de trois logements sur quatre construits dans la région en 2014 sont des maisons individuelles (contre 40 % au niveau national). Ce secteur est en repli pour la quatrième année consécutive en Limousin et ce recul est encore plus marqué cette année (-31 % par rapport à 2013).

Les chantiers de logements collectifs et en résidences sont également en baisse, mais dans une moindre mesure (-18 %).

Des autorisations de logements sous la barre des 2 000 logements

Les projets de construction de logements sont également au plus bas et en très forte baisse (-37 % sur un an) (*figure 2*). Les trois départements sont affectés : -33 % en Haute-Vienne, -36 % en Corrèze et près de -56 % en Creuse. Le secteur du collectif accentue ces résultats avec un repli de 66 % par rapport à 2013.

Promotion immobilière neuve : un marché très difficile en 2014

Le marché du logement neuf poursuit sa baisse depuis le record historique de ventes de 2006 (*figure 3*).

Pour la première fois, le nombre de transactions passe sous la barre des 100 logements. Aucune vente dans le secteur de l'individuel n'a été comptabilisée l'année écoulée. Avec 89 ventes en 2014 (exclusivement des appartements), le recul est de près de 20 % par rapport à l'année précédente (*figure 4*). Avec un coût de 2 664 euros par m², le Limousin reste la région la moins chère de France. Le prix des appartements est en légère hausse sur un an (+5,3 %). Cette tendance est toutefois peu significative compte tenu du faible volume des ventes.

Les stocks disponibles à la vente en fin d'année (181 logements) ont légèrement augmenté mais restent bien en dessous des volumes observés au cours des dix dernières années (600 en moyenne).

La forte augmentation des mises en vente de nouveaux logements (147 en 2014 contre 55 en 2013) laisse présager une reprise du secteur pour cette année.

La construction de bâtiments non résidentiels en repli

Les surfaces de locaux commencés sont en recul de 14 % sur un an en Limousin (*figures 5 et 6*). Seule la Corrèze affiche une progression (+10 %) alors que la Haute-Vienne et la Creuse sont en retrait (respectivement -26 % et -29 %). Seules les mises en chantiers de locaux industriels sont en hausse, mais cela ne compense pas la baisse dans les autres secteurs.

Les autorisations de locaux sont en recul de 11 % en Corrèze et près de 4 % en Creuse. Seule la Haute-Vienne résiste avec un gain de près de 2 % en 2014.

L'activité entretien-rénovation en repli mais porteuse d'espoir

Un ménage sur quatre est considéré comme vulnérable d'un point de vue énergétique pour ce qui concerne le logement, ce qui fait du Limousin une des régions les plus touchées. Dans ce contexte, l'activité entretien-rénovation résiste mieux que le marché du neuf mais ce secteur est aussi en repli en 2014.

Les différents dispositifs créés pour encourager les travaux tels que le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) au niveau national ou le dispositif Énergie Habitat+ au niveau régional pourraient permettre à ce segment de l'activité bâtiment d'afficher une meilleure tenue dans les mois à venir.

L'activité des travaux publics se contracte

Le chiffre d'affaires affiché par la Fédération régionale des travaux publics pour les entreprises de travaux publics est en repli pour 2014. L'ensemble des enquêtes régionales disponibles rendent compte de l'inquiétude des entrepreneurs. Ainsi, l'enquête menée auprès des entreprises routières fait état d'une baisse de 6 % du chiffre d'affaires sur un an et un solde d'opinion fortement marqué à la baisse concernant l'activité future.

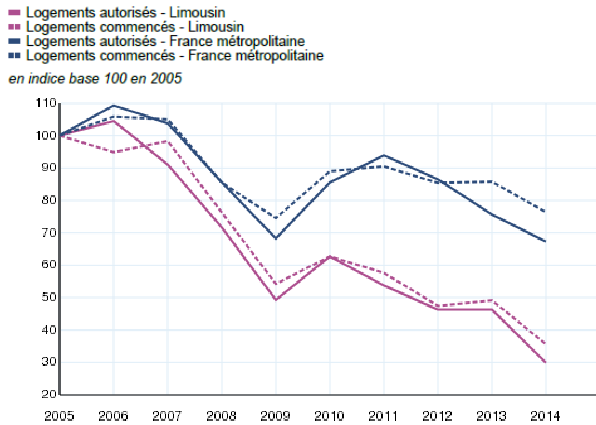
Des conséquences sur l'emploi

La crise que connaît le secteur du BTP au niveau national et particulièrement en Limousin se traduit logiquement par des pertes d'emploi. Ainsi, la baisse observée depuis 2008 se poursuit en 2014 avec un repli des effectifs de 5 % par rapport à 2013 pour le secteur de la construction. ■

Pour en savoir plus

- Frédéric Châtel, Abdelkader Hazem, Damien Noury (Insee), Vincent Monchatre (Dreal Limousin), « Un ménage limousin sur quatre est en situation de vulnérabilité énergétique pour le logement », *Insee Analyses Limousin* n° 5, janvier 2015

1 Évolution de la construction de logements



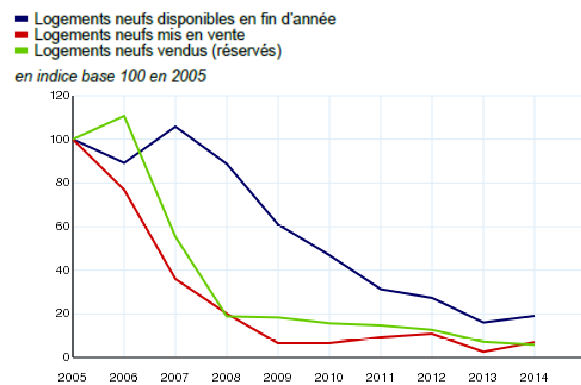
Note : données brutes provisoires en date réelle, arrondies à la centaine.
 Champ : logements individuels et collectifs.
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations fin février 2015

2 Logements autorisés par département

	Logements en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Corrèze	700	-36,4	-7,2
Creuse	200	-60,0	-6,5
Haute-Vienne	1 100	-31,3	-8,5
Limousin	2 000	-35,5	-8,4
France métropolitaine	356 800	-11,1	-2,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Note : données brutes provisoires en date réelle, arrondies à la centaine. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations fin février 2015

3 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Limousin



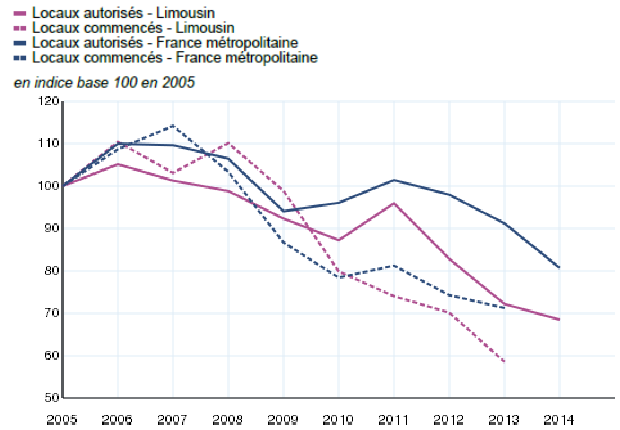
Note : données brutes.
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.
 Source : SOeS, enquête ECLN

4 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Limousin			France métropolitaine		
	En 2014 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (2)	En 2014 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (2)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	0	-100,0	nd	7 263	-17,6	-3,9
Prix moyen par maison	nd	nd	nd	252 614	2,0	-0,2
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	89	-9,2	-16,7	78 558	-2,4	3,5
Prix moyen au m ²	2 664	5,3	-0,2	3 862	-0,4	3,0

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.
 (2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 nd : donnée non disponible
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.
 Source : SOeS, enquête ECLN

5 Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date réelle.
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations fin février 2015

6 Constructions autorisées de locaux non résidentiels, selon le type

	Limousin		France métropolitaine		
	Surfaces autorisées en 2014 (en milliers de m ²)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)
Artisanat	12	23,0	93,2	5,2	42,1
Bureaux	20	-21,8	-8,6	-22,3	-1,5
Commerce	65	25,7	-15,3	-14,1	0,6
Entrepôt	42	53,5	-9,8	8,3	-6,6
Exploitation agricole ou forestière	186	-29,5	-4,3	-13,5	-2,0
Hébergement hôtelier	2	-74,7	20,6	-16,1	3,5
Industrie	64	263,7	-23,4	-2,0	-14,9
Service public ou d'intérêt collectif	75	-14,3	4,8	-19,7	-0,9
Ensemble	466	-5,2	-6,1	-11,5	-3,1

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Note : données brutes provisoires en date réelle.
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations fin février 2015

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques. Les séries de la construction autorisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

D'autres données, produites à partir des informations collectées sur les formulaires (permis autorisés, déclaration de mise en chantier...) sont disponibles sur le site du SOeS (Accueil > Logement -> Construction > Construction > Logement (respectivement "Locaux non résidentiels") > onglet "résultats détaillés").

Tourisme

Hôtels et campings : une activité en repli en 2014

Dans les hôtels comme dans les campings de la région, l'activité a été moins favorable qu'au niveau national en 2014. Avec une clientèle d'affaires en déclin, le repli de la fréquentation dans les hôtels se prolonge. Dans les campings, la fréquentation s'oriente à la baisse : les séjours ont été écourtés sur emplacements nus en raison d'une météo maussade en juillet et août.

Damien Noury, Insee Limousin

Avec 1,25 million de nuitées passées dans les hôtels limousins en 2014, l'activité se replie pour la sixième année consécutive (*figures 1 et 2*). Ce sont 49 000 nuitées de moins qu'en 2013 et 115 000 de moins qu'en 2010. La fréquentation des hôtels de la région diminue ainsi de 3,8 % sur un an, contre seulement -1,4 % en France métropolitaine. En 2014, le Limousin est la quatrième région où la baisse de fréquentation hôtelière est la plus prononcée, derrière la Corse, Rhône-Alpes et la Lorraine. Le repli est plus marqué en Corrèze et en Creuse (-4,9 % et -5,3 %), tandis qu'en Haute-Vienne le recul est moins important (-2,6 %). Le taux d'occupation des hôtels limousins reste en dessous de la moyenne de métropole (*figure 3*).

L'hôtellerie non classée plus affectée

Sur certains mois de l'année, la fréquentation a été nettement plus défavorable dans la région qu'au niveau national. C'est le cas en avril, juillet, octobre, novembre et surtout en mai où le nombre de nuitées passées dans les hôtels de la région se replie de 12 % par rapport au mois de mai 2013, une baisse trois fois plus importante qu'au niveau national (-4 %).

L'offre hôtelière non classée est la plus touchée : la fréquentation du segment chute de 17 % alors que le nombre de chambres offertes ne diminue que de 10 % sur un an sous l'effet de fermetures et du classement d'établissements.

Repli de la clientèle d'affaires

En 2014, le repli de la clientèle d'affaires explique les trois quarts de la baisse des nuitées : la fréquentation recule de 5 %, soit 38 000 nuitées de moins qu'en 2013

(*figure 4*). Si la clientèle d'affaires est en repli également au niveau national, l'hôtellerie de la région y est plus particulièrement sensible. En effet, le Limousin est la deuxième région après la Lorraine, pour le poids des nuitées de clientèle d'affaires dans l'hôtellerie. Celles-ci représentent 57 % de la fréquentation annuelle, contre 41 % en moyenne en France, et jusqu'à 64 % des nuitées dans les hôtels de Limoges et ses environs. À l'inverse, elle ne compte que pour 35 % de la fréquentation hôtelière dans le sud de la Corrèze. Enfin, même l'été, 46 % de la fréquentation régionale est assurée par la clientèle d'affaires, contre seulement 35 % au niveau national de mai à septembre.

Une offre hôtelière qui se redessine

Dans la région, le secteur hôtelier continue de se restructurer. Au cours de l'année, 18 hôtels ont adopté le nouveau classement, soit autant qu'en 2013. Au plus fort de l'année, seulement 262 hôtels ont ouvert leurs portes en Limousin, contre 266 durant la saison estivale 2013. Depuis 2010, l'offre en chambres proposées à la location a diminué 8,6 % en Corrèze et 7,3 % en Creuse, tandis qu'elle a augmenté de 2,1 % en Haute-Vienne. La majorité des fermetures concernent des établissements de faible capacité d'accueil, situés en milieu rural. En revanche, à Limoges et dans ses environs, l'offre hôtelière se développe depuis 2010 sans que la fréquentation ne progresse (-7 % depuis 2010).

Une météo défavorable aux campings

Dans les campings limousins, la fréquentation estivale baisse de 7,4 % sur emplacements nus et de 5,7 % sur

emplacements locatifs par rapport à 2013 (*figures 5 et 6*). Au cœur de l'été, les conditions météorologiques ont été particulièrement défavorables aux campings de la région. Le mois de juillet 2014 a été le deuxième le plus pluvieux et celui d'août le deuxième le plus frais depuis au moins 30 ans. Sur l'ensemble des emplacements, le nombre de nuitées baisse ainsi respectivement de 12 et 11 % en juillet et août. En 2014, ces deux mois recueillent tout de même 78 % de la fréquentation estivale, contre 81 % en moyenne entre 2010 et 2013.

Face aux aléas de la météo, les campeurs sur emplacements nus ont écourté la durée de leurs séjours de 7,3 % en moyenne par rapport à 2013. La fréquentation sur emplacements nus se replie de 42 500 nuitées sur un an ; cette baisse explique l'essentiel du recul total de la fréquentation dans les campings limousins en 2014.

Sur emplacements locatifs, la durée des séjours reste globalement stable, même si les étrangers sont restés un peu moins longtemps. Sur ces emplacements, le recul de la fréquentation par rapport à la saison 2013 est imputable à une baisse des arrivées. ■

Méthodologie

Dans cet article, le champ de l'hôtellerie comprend tout hôtel de plus de quatre chambres. Celui des campings comprend les structures de camping de plus de dix emplacements, dont les aires naturelles de campings, ainsi que les parcs résidentiels de loisirs classés selon le nouveau classement entré en vigueur en 2012.

Pour en savoir plus

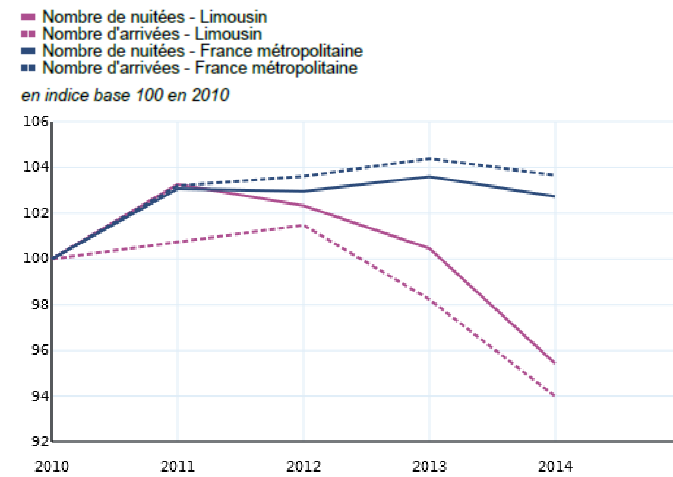
- Châtel Frédéric, Noury Damien, « Nouvelles normes : un hôtel limousin sur deux engagé dans la valse aux étoiles », *Insee Analyses Limousin n° 3*, juillet 2014
- Châtel Frédéric, Noury Damien, « Campings et hôtels limousins : une saison estivale 2014 contrastée », *Insee Analyses Limousin n° 7*, janvier 2015

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part des nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	
Corrèze	487	- 4,9	- 1,3	10,6
Creuse	128	- 5,3	- 2,4	11,5
Haute-Vienne	632	- 2,6	- 1,7	12,7
Limousin	1 247	- 3,8	- 1,6	11,8
France métropolitaine	198 509	- 1,4	1,0	36,7

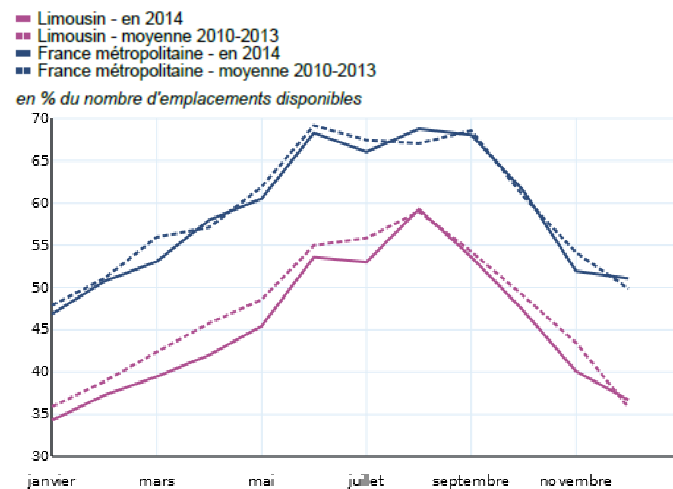
Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Taux d'occupation dans les hôtels



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Fréquentation des hôtels et des campings

	Limousin		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	897	207	110 244	20 770
- Français	793	142	76 003	13 360
- Étrangers	104	65	34 241	7 409
Nuitées	1 247	802	198 509	109 743
- Français	1 100	522	125 568	73 131
- Étrangers	147	280	72 941	36 612
Durée moyenne du séjour (en jours)	1,4	3,9	1,8	5,3
- Français	1,4	3,7	1,7	5,5
- Étrangers	1,4	4,3	2,1	4,9

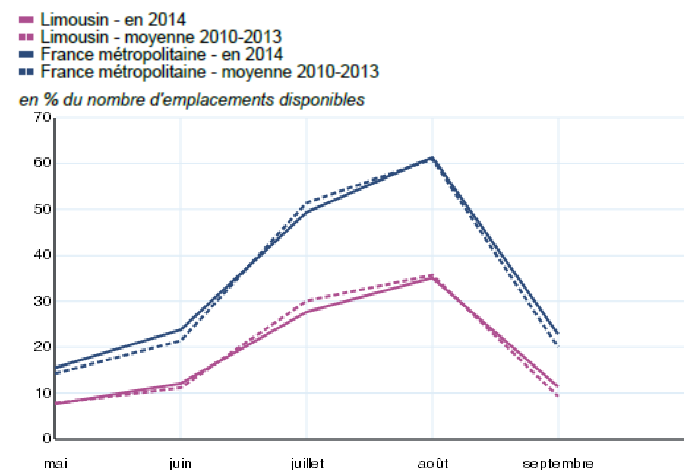
Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part des nuitées effectuées en 2014	
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements locatifs
Corrèze	475	- 10,9	4,1	32,8	38,6
Creuse	127	2,1	0,7	41,0	24,0
Haute-Vienne	199	- 1,7	2,3	35,9	28,8
Limousin	802	- 6,8	3,1	34,9	33,8
France métropolitaine	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

6 Taux d'occupation dans les campings



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Transports

Une année en demi-teinte dans les transports

En 2014, la conjoncture économique apparaît contrastée dans les transports. La demande d'emploi progresse de nouveau et les volumes de marchandises transportés sont en repli. Cependant, la création d'entreprises poursuit sa progression, les offres d'emplois repartent à la hausse et l'intérim enregistre une nette reprise.

Jean-Philippe Poujade, Dreal Limousin

En 2014, 50 entreprises ont été créées dans le secteur des transports, soit deux de plus que l'année précédente, constituant ainsi un nouveau record pour la région. Cette dynamique est portée par les créations dans le transport routier de marchandises avec 20 créations contre 15 en 2013. Par ailleurs, le secteur a enregistré 14 défai-llances d'entreprises, soit quatre de moins qu'en 2013.

Davantage de demandeurs d'emploi mais nette reprise de l'intérim

La diminution de l'emploi salarié dans les transports se poursuit en 2014, à un rythme similaire à celui de l'année précédente (-0,7 %). Au niveau national, la tendance est également défavorable (-0,5 %).

Fin décembre 2014, 4 770 personnes sont inscrites à Pôle emploi dans les métiers du transport et de la logistique (+5,3 % sur un an) (figure 1). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an augmente plus rapidement (+8,8 %). Ils représentent près de la moitié du total des inscrits. Les plus de 50 ans sont particulièrement touchés (+12,1 %), alors que la situation des moins de 25 ans s'améliore (-4,9 %).

Après un recul de près de 20 % en 2013, le nombre d'offres d'emploi déposées repart à la hausse en 2014 : 1 961 offres enregistrées, soit +21,6 %. Toutes les catégories suivent cette tendance, que ce soit les offres durables (+24,9 %) ou les offres de moins de 6 mois (+19,7 %).

Le recours au travail intérimaire, qui permet aux entreprises de faire face aux mouvements conjoncturels, est très fréquent dans le secteur des transports. Il

continue de progresser en 2014. Le nombre de contrats conclus est en augmentation de 19,5 % par rapport à 2013 contre +6,1 % au niveau national. Il atteint ainsi un niveau record dans la région avec 28 000 missions démarrées sur l'année. La durée moyenne des missions augmente sensiblement. Ainsi, l'emploi intérimaire, mesuré en équivalent temps plein, est en croissance de 45 % par rapport à 2013. À l'échelle nationale, la hausse est moindre (+8,2 %).

Le transport routier de marchandises toujours en baisse

Avec 2 938 millions de tonnes-kilomètres échangés tous flux confondus, le transport routier de marchandises généré par le Limousin se dégrade de 13 % (contre -3,1 % au niveau national) (figure 2). Le repli est particulièrement prononcé pour les flux sortants (-17,8 %) et internes (-14,8 %) et moins marqué sur les flux entrants (-8,5 %).

Néanmoins, selon l'enquête de la Banque de France, le chiffre d'affaires des entreprises est resté stable, la diminution des prix du carburant et la mise en place d'organisations plus rationnelles ayant permis de conforter les résultats. Les prévisions pour 2015 sont empreintes d'une grande prudence.

Le transport aérien se stabilise

En 2014, la fréquentation des aéroports de la région est quasi stable (-0,4 %). Ainsi 362 250 passagers ont été accueillis sur les deux infrastructures limousines (figure 3).

Le trafic international continue de bien se comporter avec un gain de près de 8 000 passagers (+2,9 %), alors que le repli amorcé depuis trois ans du trafic national se poursuit (-7,4 %). Parallèlement, le public des vols low-cost augmente de 3,6 %, il représente près de 76 % des passagers transportés.

Avec plus de 71 000 passagers transportés, l'aéroport de Brive poursuit sa progression (+11,9 %), grâce notamment à la croissance du trafic low-cost.

Malgré l'accroissement du nombre de voyageurs à l'international, l'activité de l'aéroport de Limoges est en légère diminution (-3,0 % avec 290 790 passagers) du fait notamment d'une réduction du nombre de vols. ■

Immatriculations : la reprise se confirme

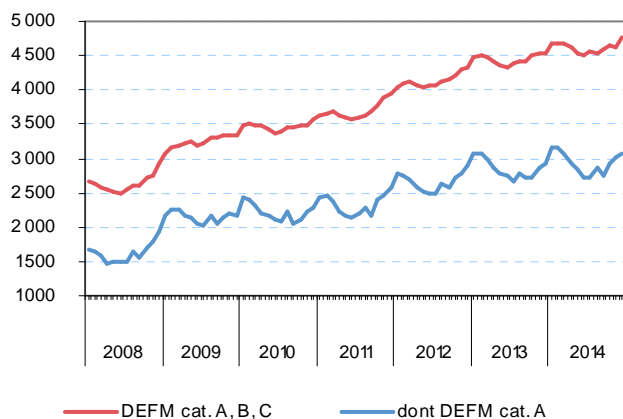
Globalement, les ventes régionales sont en hausse de 2,4 % en 2014 avec 24 600 véhicules neufs immatriculés (figures 4 et 5). La Haute-Vienne, qui concentre plus de la moitié des immatriculations, affiche une certaine stabilité, alors que la Corrèze et la Creuse connaissent des hausses de 4,1 % et 10,4 %.

Après la reprise amorcée en 2013, les immatriculations de voitures particulières augmentent à nouveau de 2,8 % en un an, soit 2,3 points de plus que la moyenne nationale. Alors qu'elles progressent en Creuse (+11,6 %) et en Corrèze (+5,4 %), les ventes diminuent légèrement en Haute-Vienne (-0,9 %).

Pour en savoir plus

- « La conjoncture dans les transports en Limousin - Bilan 2014 », *Les Synthèses*, Dreal Limousin, à paraître
- Plus d'information sur www.limousin.developpement-durable.gouv.fr > Données et études > Infrastructures, transports et mobilités

1 Évolution du nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers du transport et de la logistique en Limousin, par catégorie



Note : données brutes.
Source : Direccte Limousin

2 Transport de marchandises par la route

Limousin	2014 (p) (millions de Tonnes- Kilomètres transportés)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Entrées dans la région	1 439	- 2,4
Sorties de la région	1 013	- 4,1
Intérieur de la région	486	- 0,9

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SoeS, Enquête Transport routier de marchandises

3 Passagers des aéroports

	Limousin		France métropolitaine		
	Passagers 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Lignes nationales	81 580	- 7,4	- 6,5	- 2,6	1,3
Lignes internationales	280 229	2,9	- 0,5	4,2	2,1
Transit	444	- 85,5	21,2	- 12,5	- 9,9
Total	362 253	- 0,4	- 2,1	2,1	1,8
dont lignes à bas coût (low cost)	274 716	3,6	- 0,7	12,6	8,4
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	75,8	///	///	///	///

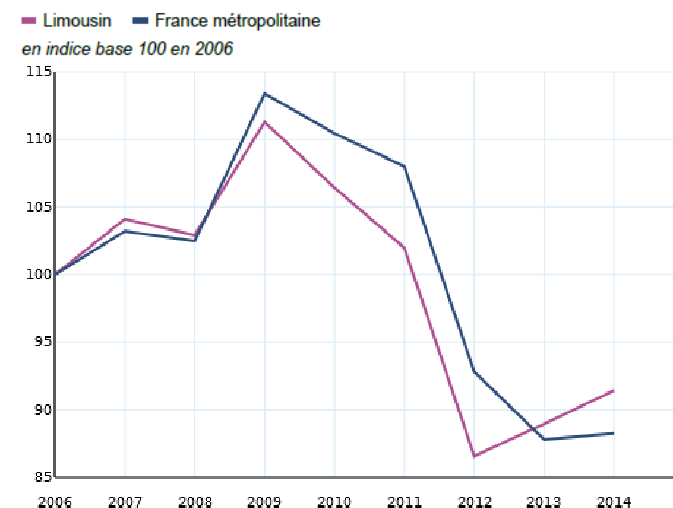
Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic aérien si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de données due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

4 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Source : SoeS, Fichier central des automobiles, SIDIV

5 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (en nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (en nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (en nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (en nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Corrèze	7 197	5,4	1 296	0,8	220	- 7,2	8 739	4,1
Creuse	2 492	11,6	484	10,3	41	- 28,1	3 027	10,4
Haute-Vienne	10 147	- 0,9	2 429	3,1	176	- 11,1	12 834	- 0,5
Limousin	19 836	2,8	4 209	3,2	437	- 11,2	24 600	2,4
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	- 13,6	2 180 776	0,3

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SoeS, SIDIV

Prestations sociales

En 2014, le nombre d'allocataires reste stable

En 2014, les Caisses d'allocations familiales du Limousin ont versé 648 millions d'euros de prestations familiales et sociales à plus du tiers des ménages de la région. Ce montant progresse de 1,4 % alors que le nombre d'allocataires reste stable. Dans un contexte économique toujours difficile, le nombre de bénéficiaires de revenus garantis enregistre une nouvelle hausse mais elle est plus mesurée qu'au niveau national.

Violaine Hubert, Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne ; Mathilde Pierre, Caisses d'allocations familiales de la Corrèze et de la Creuse

Au 31 décembre 2014, les trois Caisses d'allocations familiales du Limousin ont versé des prestations à près de 119 400 foyers, soit plus d'un ménage sur trois (*figures 1 et 2*). Le total des montants versés atteint 648 millions d'euros, soit 1,4 % de plus qu'en 2013. En Limousin, le nombre d'allocataires reste stable alors qu'il progresse de 0,9 % en métropole.

Toutes prestations confondues, le montant mensuel versé aux allocataires de la région s'élève à 436 euros en moyenne, contre 423 euros pour la métropole.

Bénéficiaires de revenus garantis : nouvelle progression, mais plus mesurée qu'en métropole

Dans un contexte de crise économique, le nombre de bénéficiaires de revenus garantis (RSA ou AAH) continue de progresser : +2,8 % contre +4,3 % en France métropolitaine (*figure 3*).

Au 31 décembre 2014, le Limousin compte 21 000 bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) : leur nombre progresse de 4,5 % en un an contre 5,8 % au niveau national (*figure 4*). Le RSA concerne 20 % des allocataires en Creuse, 19 % en Haute-Vienne et seulement 14 % en Corrèze. Dans la région, 42 % des bénéficiaires du RSA le perçoivent en complément d'une activité, soit six points de plus qu'en métropole. Cette proportion

Des garanties de revenus

Le revenu de solidarité active (RSA) garantit un minimum de ressources aux personnes sans revenu mais aussi aux « travailleurs pauvres » et constitue un dispositif de lutte contre l'exclusion et d'incitation au retour à l'emploi.

L'allocation adulte handicapé (AAH) et ses compléments abondent les ressources des personnes handicapées pour leur garantir un revenu minimal.

atteint 48 % en Corrèze et en Creuse, et 38 % en Haute-Vienne. Le RSA permet à près de 2 500 foyers limousins de vivre au-dessus du seuil de bas revenu, soit 1 028 euros par unité de consommation au 31 décembre 2014. Néanmoins, 17 900 bénéficiaires de cette prestation restent au-dessous de ce seuil.

Fin 2014, 14 500 personnes perçoivent l'allocation adulte handicapée (AAH). Sur un an, leur nombre reste stable.

Stabilité du nombre de bénéficiaires de l'aide au logement

L'allocation logement demeure la prestation la plus souvent versée (*figure 5*) : près de 70 000 foyers limousins en bénéficient, soit un ménage sur cinq. Le nombre de bénéficiaires reste stable par rapport à 2013 alors qu'il progresse de 0,7 % au niveau national. L'aide au logement concerne 58 % des allocataires de la région, soit quatre points de plus que pour la métropole, mais cette proportion reste stable. Le montant moyen des aides au logement s'étend de 209 euros en Corrèze à 220 euros en Haute-Vienne.

Soutien pour l'éducation des enfants : des bénéficiaires en hausse

Dans le cadre de leur mission d'accompagnement de la vie des familles, les Caf financent une partie du coût lié à l'éducation des enfants. Ces prestations concernent 51 500 foyers limousins, soit 14,9 % des ménages et 43 % des allocataires de la région.

Le nombre de bénéficiaires progresse de 1 % avec des évolutions marquées selon le type d'aide. Ainsi, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé concerne 1 900 bénéficiaires en Limousin, soit une progression de 5 % en 2014, conforme à celle de la métropole. Les bénéficiaires du complé-

ment familial ont progressé de 3 % en Limousin contre +1,2 % en métropole.

L'allocation de rentrée scolaire a bénéficié d'une mesure de simplification en 2014, liée à la suppression de l'obligation de fournir un certificat de scolarité pour les enfants de 16 à 18 ans. Le nombre des bénéficiaires a progressé de 1,4 % en 2014, une évolution proche de celle de la métropole (+1,6 %).

En 2014, les bénéficiaires de l'allocation de soutien familial sont toujours plus nombreux, en Limousin comme au niveau national (+1,5 % et +1,6 % en un an).

Moins de 20 000 familles bénéficient de prestation d'accueil du jeune enfant

En 2014, 19 500 familles ont perçu la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Ainsi, 5,6 % des ménages limousins ont reçu un soutien financier pour faire face aux dépenses liées à l'arrivée d'un enfant. Ce type de prestation poursuit sa baisse : -3 % contre -1 % pour la métropole.

Comme en 2013, toutes les composantes de la Paje sont en repli et de manière plus prononcée en Limousin qu'au niveau national. Ainsi, le nombre de bénéficiaires de l'allocation de base, versée sous condition de ressources pour la naissance ou l'accueil d'un enfant de moins de 3 ans, se contracte de 2,4 % contre -0,7 % en métropole. Le complément d'activité, versé lorsqu'un des deux parents décide d'arrêter ou de réduire son activité professionnelle, compte 4,5 % de bénéficiaires de moins qu'en 2013 (-3,4 % au niveau national). Le complément mode de garde, versé en cas de recours à une assistante maternelle ou à une garde à domicile, enregistre un repli du nombre de bénéficiaires : -3,5 % en Limousin contre -1,0 % au niveau national. ■

Pour en savoir plus

- <http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/donnees-statistiques>

1 Caractéristiques des allocataires des Caf du Limousin au 31 décembre 2014

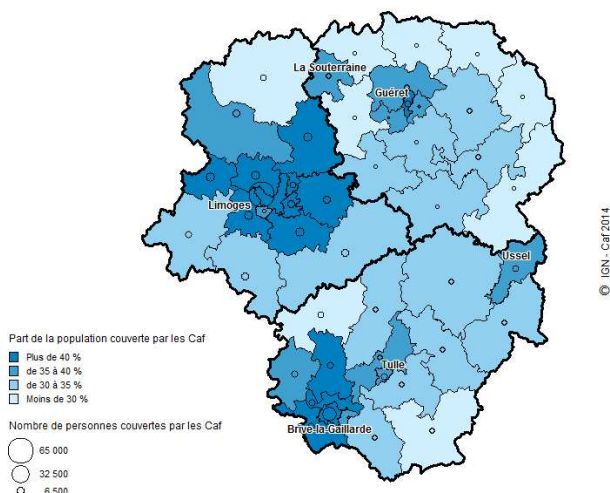
	en nombre et euros				
	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Nombre d'allocataires	35 492	17 173	66 726	119 391	11 312 660
Population couverte	90 971	8 753	157 460	257 184	29 875 076
Montant moyen mensuel des prestations versées	417 €	447 €	444 €	436 €	423 €

Source : Caisses d'allocations familiales, Statistiques BE

Définition

Dans cet article, les « allocataires au 31 décembre 2014 » sont ceux qui perçoivent au moins une prestation mensuelle légale au titre du mois de décembre 2014 (droit valorisé). L'allocataire est le titulaire du dossier. Il peut percevoir une ou plusieurs allocation(s) pour son compte ainsi que pour les autres personnes rattachées à son dossier.

2 Nombre et part de la population couverte par les Caf du Limousin au 31 décembre 2014, par canton



Source : Insee, Recensement de la population 2011 - Caisses d'allocations familiales, BCA2014

3 Répartition des prestations versées par les Caf du Limousin au 31 décembre 2014 et part des bénéficiaires concernés

	Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Limousin	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Prestation d'entretien	16 934	48	7 368	43	27 210	41	51 512	43
Prestation Jeune Enfant	6 107	17	2 653	15	10 825	16	19 585	16
Prestations liées au logement	19 031	54	9 467	55	41 212	62	69 710	58
Revenu garanti et complément	9 316	26	6 048	35	20 220	30	35 584	30
Total Allocataires	35 492	*	17 173	*	66 726	*	119 391	*

* le total est supérieur à 100 car chaque allocataire peut prétendre à plusieurs types de prestations.

Lecture : la Caf de la Corrèze a versé 16 934 prestations d'entretien, 48 % des allocataires du département ont perçu ce type de prestation.

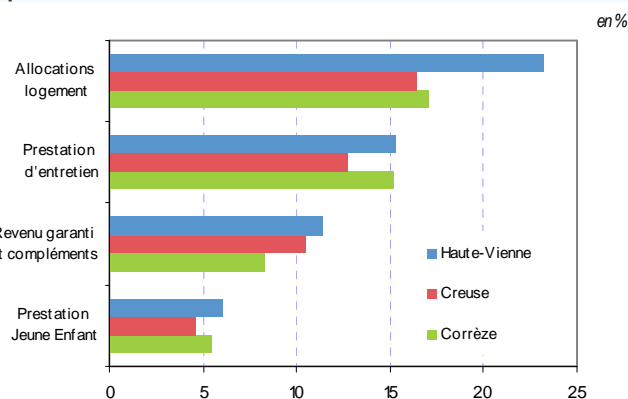
Source : Caisses d'allocations familiales, Statistiques BE

L'aide aux familles

Les prestations d'entretien ont pour objectif la compensation financière des charges de famille en apportant une aide financière couvrant une partie du coût d'entretien des enfants (allocations familiales), mais aussi en apportant aux familles les plus modestes une aide financière tout au long de leur éducation (complément familial pour les familles de trois enfants et plus, modulable en fonction des ressources depuis avril 2014, allocation de rentrée scolaire) et/ou lors d'événements particuliers (allocation éducation enfant handicapé, allocation journalière parentale, allocation de soutien familial).

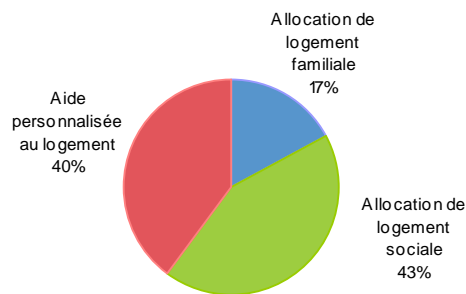
La prestation d'accueil du jeune enfant compense les charges liées à l'arrivée d'un enfant : la prime à la naissance et l'allocation de base jusqu'aux 3 ans de l'enfant sont deux prestations soumises à condition de ressources. La Paje complément de libre choix d'activité et complément mode de garde sont sans conditions de ressources mais modulées en fonction des ressources pour la prise en charge du mode de garde.

4 Part des ménages ayant perçu une prestation des trois Caf du Limousin au 31 décembre 2014, par type de prestation et par département



Source : Insee, Recensement de la population 2011 - Caisses d'allocations familiales, Stats BE

5 Répartition des aides au logement par type d'allocation au 31 décembre 2014



Source : Caisses d'allocations familiales, Stats BE

Trois allocations d'aide au logement

L'allocation personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement social (ALS) et l'allocation de logement familial (ALF) sont versées pour aider les personnes à ressources modestes à supporter la charge liée à leur logement (loyer ou remboursement de prêt). Elles ne sont pas cumulables.

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité

réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demands d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demands d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demands d'emploi de longue durée / DELD

Les demands d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi

localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;

- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;

- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;

- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee Limousin

Contribution Direccte Limousin
Draaf Limousin
Dreal Limousin
Cellule Économique du Limousin BTP
Caisses d'Allocations familiales de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne

Directeur de publication Yves Calderini

Rédactrice en chef Nathalie Garrigues

Auteurs Richard Bousrez (Direccte Limousin)
Laurent Bergognoux (Direccte Limousin)
William Chateauvieux (Dreal Limousin)
Laurent Clavel (Insee)
Nathalie Garrigues (Insee)
Caroline Geindre (Insee)
Violaine Hubert (CAF de la Haute-Vienne)
Mathieu Jammot (Cellule Économique du Limousin BTP)
Catherine Lavaud (Draaf Limousin)
Damien Noury (Insee)
Mathilde Pierre (CAF de la Corrèze et de la Creuse)
Jean-Philippe Poujade (Dreal Limousin)

Bureau de presse Évelyne Dôme, à l'Insee
Tél : 05 55 45 20 18 – Fax : 05 55 45 20 00
Courriel : dr87-medias@insee.fr

© Insee 2015

Insee Conjoncture

Limousin

Bilan économique 2014

L'économie limousine continue de se dégrader

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermite dans les pays avancés tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents. En France, l'économie ralentit nettement (+ 0,2 % après + 0,7 %). Dans ce contexte, l'emploi salarié enregistre une légère hausse et le taux de chômage progresse (+ 0,4 point par rapport à fin 2013 en France métropolitaine).

En Limousin, l'activité continue de se dégrader. L'emploi se contracte pour la quatrième année consécutive et tous les secteurs d'activité sont touchés. Parallèlement, le taux de chômage et la demande d'emploi progressent tandis que la création d'entreprises se replie.

Conjoncture n° 5
mai 2015

ISSN 2417-4246 (version papier)

ISSN 2416-9897 (version numérique)

ISBN 978-2-11-052877-3

Insee Limousin
29 rue Beyrand
87031 Limoges Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédactrice en chef :
Nathalie Garrigues

Impression :
Sotiplan - Limoges

© Insee 2015

